

Rentrée scolaire 2015-2016

**A tous les parents dont les enfants sont nés en 2012 et
les nouveaux arrivants.**

Merci d'inscrire votre enfant à **la mairie de Saint Jean d'Arvey** à compter **du 23 février 2015**, pour leur scolarisation à partir de **la rentrée de septembre**.

Pour cela, il faudra vous munir :

- du carnet de santé de votre enfant
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile

Nous vous communiquerons ultérieurement les dates auxquelles vous pourrez venir inscrire votre enfant auprès de la directrice de l'école maternelle.

La directrice de l'école maternelle de St Jean d'Arvey